

Information pour les patients traités par finastéride 1 mg

PUBLIÉ LE 06/07/2022 - MIS À JOUR LE 05/02/2026

Lors de votre première consultation pour une chute de cheveux, il est important de parler avec votre médecin de l'ensemble de vos antécédents médicaux (maladies physiques et psychiques, en particulier troubles anxieux, dépression…), des traitements que vous prenez et de votre état de santé actuel, en particulier sur le plan psychologique. Ce temps d'échange doit aussi vous permettre de poser toutes les questions que vous jugez utiles.

En effet, **signaler d'éventuelles difficultés psychologiques est important** car :

- D'une part, une perte de cheveux peut avoir une origine autre qu'androgénétique, en particulier chez une personne jeune. Cette calvitie peut, par exemple, être liée à un stress psychologique (examens scolaires, soucis familiaux, professionnels…), à des carences (fer, vitamines…), à certaines maladies ou à la prise de certains médicaments. Dans ces situations, le finastéride 1 mg serait inutile et vous exposerait potentiellement à des effets indésirables, sans aucun effet sur votre perte de cheveux ;
- D'autre part, le finastéride 1 mg peut entrainer des effets indésirables, notamment psychiatriques (anxiété, dépression, pensées suicidaires susceptibles de conduire au suicide) et donc aggraver des problèmes qui existeraient déjà.

Par ailleurs, si vous avez le projet d'avoir un enfant dans les prochains mois, pensez à en informer votre médecin au regard du possible impact du finastéride sur la fertilité.

Avant de débuter le traitement, il est recommandé de discuter avec votre médecin :

- Des effets bénéfiques que vous pourriez attendre d'un traitement par finastéride 1 mg, et des risques potentiels liés à la prise de ce médicament ;
- Des précautions à respecter ;
- De la conduite à tenir en cas d'apparition d'effets indésirables.

Votre médecin pourra vous proposer de réaliser un examen du cuir chevelu (trichogramme).
Il pourra également vous proposer de prendre un temps de réflexion avant de débuter le traitement.

Ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut faire

Il est important de rester vigilant sur l'apparition de signes inquiétants/inhabituels, y compris s'ils vous paraissent anodins ou que vous êtes gêné pour en parler. N'hésitez pas à en discuter avec votre médecin à chaque consultation de suivi de votre traitement, il pourra vous apporter de précieux conseils ou vous orienter vers un médecin spécialiste s'il le juge utile.

Il est par ailleurs recommandé d'informer vos proches de la prise de finastéride, des effets indésirables possibles et de leur demander de vous alerter s'ils observent des modifications de votre comportement.

En cas de modification de votre humeur (sentiment de tristesse, d'anxiété, de fatigue, de difficulté à se concentrer…), **arrêtez immédiatement votre traitement et consultez votre médecin**. Si vous êtes en détresse et/ou si vous avez des pensées suicidaires, vous pouvez appeler le 3114, le numéro national de prévention du suicide.

En cas d'apparition de **troubles de la fonction sexuelle** (troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation, diminution de la libido) ou de tout autre effet indésirable, **signalez-le rapidement à votre médecin**. À cette occasion, vous

pourrez rediscuter avec lui de l'opportunité de poursuivre ou d'arrêter définitivement ce traitement. Il n'y a pas de risque à arrêter le traitement de votre propre initiative.

Si vous présentez l'un des symptômes suivants : gonflement des lèvres, du visage, de la langue ou de la gorge ; difficulté à avaler ou à respirer, il peut s'agir d'une réaction allergique grave. Contactez immédiatement les services d'urgence et arrêtez le traitement.

Lors d'un traitement par finastéride, une**réévaluation de sa pertinence** doit être régulièrement réalisée lors d'une consultation avec votre médecin, au moins **tous les 3 à 6 mois**, voire avant en cas d'effets indésirables.

Une **carte patient** est en cours de déploiement dans les boîtes de finastéride 1mg. Elle rappelle les principaux risques du finastéride 1mg : risques de changements de l'humeur, y compris les idées suicidaires, et risques de troubles de la fonction sexuelle. Elle précise la conduite à tenir en cas de survenue de ces effets. Vous pouvez conserver cette carte sur vous.

A partir du 16 avril 2026 pour les initiations de traitement, et du 16 juin 2026 pour les patients déjà sous traitement, votre médecin vous remettra une**attestation d'information partagée**. Cette attestation annuelle, que votre médecin et vous-même devrez signer, vise à garantir que les informations sur les risques associés au finastéride 1 mg, ainsi que la conduite à tenir en cas d'effets indésirables psychiatriques ou sexuels, vous ont bien été transmises par votre médecin et que vous les avez comprises.
Un exemplaire de cette attestation vous sera remis et un autre sera conservé par votre médecin. Vous devrez obligatoirement présenter cette attestation à la pharmacie avec l'ordonnance pour la dispensation du médicament.

Si vous ressentez des effets indésirables, il est important de les déclarer si un professionnel de santé (médecin ou pharmacien) ne l'a pas déjà fait car cela contribue à une meilleure connaissance des médicaments. Pour vous y aider, vous pouvez consulter la vidéo consacrée spécifiquement au signalement des effets indésirables du finastéride 1 mg, conçue par le centre régional de pharmacovigilance de Limoges en partenariat avec l'association d'aide aux victimes du finastéride (AvFin) et l'ANSM.

Regardez la vidéo (en cliquant sur certaines zones des pages 11, 15 et 16 des informations complémentaires apparaissent)



A savoir

Si vous consultez d'autres médecins que celui qui vous a prescrit le finastéride, pensez à les informer que vous prenez ce médicament. En effet, si par exemple vous consultez pour des problèmes psychiatriques, il est important que le médecin sache que vous prenez ce traitement dans la mesure où il pourrait être à l'origine de vos troubles.

En raison d'un risque de malformation des organes génitaux des garçons, les femmes enceintes ou susceptibles de l'être ne doivent jamais manipuler des comprimés cassés ou écrasés de finastéride.

Vous devez veiller à ne pas laisser votre médicament à la portée d'autres personnes.

Au regard de la possible apparition retardée de certains effets indésirables, il est recommandé de rester attentif à son état général, même après l'arrêt du traitement. Il ne faut pas hésiter à consulter son médecin en cas d'apparition d'effets indésirables.

Nos communications auprès des patients et des professionnels de santé

Depuis 2012, nous avons communiqué à plusieurs reprises pour alerter les patients et les professionnels de santé sur les risques d'effets indésirables associés à l'utilisation de finastéride 1 mg et sur la conduite à tenir en cas d'apparition de ces effets indésirables.



Février 2026

Finastéride 1 mg : une attestation d'information partagée bientôt nécessaire pour toute dispensation

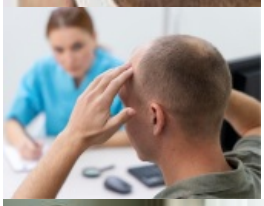

Septembre 2025

Finastéride et risque d'idées suicidaires : nouvelles mesures



Octobre 2024

Réévaluation européenne de la balance bénéfice/risque des médicaments contenant du finastéride ou du dutastéride

Janvier 2023

Finastéride 1mg (Propecia et génériques) : des effets indésirables à (re)connaître



Novembre 2022

Finastéride 1 mg (Propecia et génériques) : ajout de mentions d'alerte sur les boîtes pour renforcer l'information sur les effets indésirables



Juillet 2022

Finastéride 1 mg en traitement de la chute des cheveux à un stade peu avancé : un dossier d'information et une vidéo pour aider à la déclaration des effets indésirables

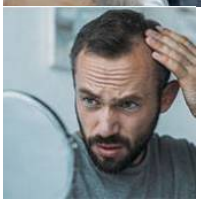

Décembre 2019

L'ANSM renforce l'information sur le finastéride 1 mg utilisé contre la chute de cheveux - Actualité



Septembre 2019

Finastéride 1 mg (Propecia et génériques) : réunion de consultation pour l'élaboration d'un document d'information à destination des patients - Actualité

Février 2019

Courrier aux professionnels de santé concernés pour rappeler les risques de troubles d'ordre sexuel et psychique



Février 2019

Finastéride : rappel sur les risques de troubles psychiatriques et de la fonction sexuelle - Actualité

Octobre 2017

Finastéride : surveiller le risque de dépression et d'idées suicidaires - Actualité

Mars 2012

Finastéride (Propecia et génériques) dans le traitement de la calvitie chez l'homme jeune (alopécie androgénétique) : surveillance des effets secondaires - Actualité

A DÉCOUVRIR DANS CE DOSSIER



Risques liés à la prise de finastéride 1 mg



Information pour les professionnels de santé à propos du finastéride 1 mg